

17, 18, 21 ET 24 AOUT 1944.-

Exécution de 109 otages par les allemands à BRON (Rhône). Les circonstances de ces massacres ont fait l'objet d'un article inséré du "Mémorial de l'Oppression" déjà nommé dont ci-après copie:

"LA TURRE DE BRON"

"Les bombardements aériens du 15 Août 1944 avaient occasionné des dégâts importants à l'aérodrome de Bron. Pour les réparer, les autorités occupantes eurent recours, d'une part, du 16 au 22 Août, à des requis civils, d'autre part, et tout au moins les 17 et 18 Août à des détenus de la prison Montluc. A ces derniers incombait, entre autres besognes, la tâche dangereuse de désamorcer des engins non éclatés.

"Après la Libération, certains des requis, ayant des doutes sur le sort des prisonniers près desquels ils avaient travaillé, se rendirent sur le terrain d'aviation. Dans un entonnoir, ils aperçurent un cadavre incomplètement recouvert de terre et de débris. Le Service de Police et le Parquet furent alertés. La Croix-Rouge française, le Mémorial étaient aussi avisés. Une instruction était bientôt ouverte, confiée à M. Le Juge HEBBARD. Par ce magistrat, la Police Judiciaire (Inspecteur SARRET) est chargée d'une enquête, tandis que le Docteur BOURRET, Médecin-Légitime, reçoit mission de faire toutes constatations utiles pour établir les causes et les conditions de la mort, l'existence de supplices ou de tortures, ainsi que l'identification des victimes.

"Le Mémorial recueillait de son côté, des informations sur les circonstances du drame, le nombre de victimes, l'identité de nombre d'entre elles.

"Les investigations poursuivies avec autant de méthode que de dévouement par les équipes d'urgence de la Croix-Rouge, sous l'impulsion de M. Lucien BERARD, aboutirent à la découverte de 109 cadavres, entassés pêle-mêle dans 5 fosses ou plutôt dans 5 entonnoirs de bombe.

D'après l'ordre chronologique de leur exploration, ces charniers ont été désignés ainsi:

- Charnier A; derrière le hangar 69: 18 cadavres (1 femme)
  - Charnier B. devant le hangar 68: 18 cadavres (4 femmes)
  - Charnier C. au nord du hangar 13: 26 cadavres (1 femme)
  - Charnier D. entre le hangar 75 et le hangar 80: 21 cadavres
  - Charnier E. entre le charnier C. et le charnier D. 26 cadavres
- soit au total; 103 cadavres d'hommes et 6 cadavres de femmes.

"Les corps ainsi entassés, lisons-nous dans le rapport  
"du médecin-légiste, avaient été recouverts d'une masse  
"de terre et de blocs de maçonnerie, dont l'épaisseur  
"dépassait un mètre pour le charnier D., n'était que de  
"quelques centimètres pour certains autres, au point  
"qu'étaient visibles, à la surface du sol, des souliers  
"et des vêtements".

"Le charnier E a été exploré en dernier lieu,  
"le 29 Septembre, en présence de nombreux journalistes  
"suisses.

"Nous sommes assez exactement informés sur  
"les circonstances dans lesquelles ont été assassinés  
"les malheureux dont les corps comblaient les char-  
"niers C, D, E. Voici tout d'abord, sur ce point, la dé-  
"claration de Vladimir Korvin-Piotrowsky, 40, rue Saint-  
"Lambert, à Paris, faite le 18 Septembre 1944.

"Détenu moi-même à la prison allemande du  
"fort Montluc, j'y étais chef de baraque et affecté  
"comme tel à la baraque occupée par 70 prisonniers  
"juifs.

"Le 17 Août 1944, 50 de ces prisonniers ont été  
"extraits sans bagages de la baraque et emmenés par de  
"camions. Aucun n'est revenu.

"Le lendemain, 18 Août, les 20 autres prisonniers  
"qui étaient dans la baraque ont été cherchés, égale-  
"ment sans bagages, et emmenés en camions comme les 50  
"de la veille.

"Tous les bagages appartenant à ces 70 prison-  
"niers ont dû être remis par moi, en tas, aux autorités  
"allemandes qui me les ont demandés.

"Par la suite, j'ai appris comme tout le monde qu'  
"on a exécuté à Bron le 17 Août, 49 prisonniers juifs,  
"le 50ème un nommé SILBER ayant réussi à s'évader, et  
"que 20 autres avaient été exécutés le lendemain, 18  
"août.

Particulièrement importante, la déposition de M.  
HUBER OTTO, contrôleur de cinéma, rue Carnot, à Décines,  
"recueillie dès le 7 Septembre 1944, par le Secrétaire  
"de Police DESCHARNE (Circonscription de Décines-Char-  
"pieu).

"Requis le 15 Août par la Mairie de Décines  
"pour travailler au camp d'aviation, Huber OTTO y fut  
"fusillé comme interprète.

"Dès le 17 Août, écrit-il, 50 prisonniers du  
"Fort Montluc sont arrivés sur le chantier pour y  
"travailler. Nous avons accompagné ces prisonniers sur  
"le lieu de leur travail. Vers 12 H eures, un prisonnier  
"s'étant évadé, l'Adjudant a déclaré que si l'homme  
"n'était pas retrouvé, ses camarades seraient fusillés.  
"Les Allemands l'ont recherché sans résultat. Le soir,  
"à la fin du travail, les prisonniers sont remontés sur  
"le camion pour regagner le fort.

"A ce moment-là, le Major est arrivé et  
"a donné l'ordre de faire descendre les prisonniers  
"et de les reconduire sur un.

"autre chantier où personne n'avait jamais travaillé.

" Le 18 Août, en arrivant au camp, j'ai demandé à l'adjudant si les prisonniers avaient travaillé tard la veille. Il m'a répondu que cela ne me regardait pas et que l'affaire était classée. Quelques instants plus tard, il m'a averti que des prisonniers de Montluc venaient d'arriver.

"Je croyais que c'étaient les mêmes que la veille. J'ai été surpris d'en compter seulement 23 et il n'y en avait aucun de la veille.

"Nous avons conduit les 23 prisonniers sur le chantier et, pendant le travail, j'ai remarqué que l'un d'eux avait les deux bras entourés de pansements. Je lui ai demandé ce qu'il avait; il m'a répondu qu'il était blessé par suite des mauvais traitements reçus au Fort Montluc. J'ai informé l'adjudant qu'un prisonnier était blessé et que, de ce fait, il lui était pénible de travailler. L'adjudant m'a regardé en souriant et m'a répondu que, le soir même, il n'aurait plus mal et a ajouté "As-tu compris maintenant où sont les autres?".

"La journée s'est passée normalement jusqu'à 18 heures. A ce moment, l'adjudant a demandé 20 soldats volontaires pour accompagner les prisonniers. Ces soldats étaient contents et exprimaient par des rires leur satisfaction d'aller "faire de la musique".

"Ils ont chargé les prisonniers sur un camion, en les battant à coups de cravaches et de crosses de fusils. Le camion a pris la même direction que la veille; il était suivi d'un autre camion transportant les 20 soldats. Arrivés sur l'endroit indiqué par le chef, les prisonniers et les soldats sont descendus des véhicules; comme il y avait un camion en trop; j'ai demandé à l'adjudant si je pouvais repartir avec; il m'a répondu "oui". Je suis rentré chez moi.

"Le 19 Août au matin, l'adjudant a raconté à un sergent comment l'exécution avait eu lieu; je ne pouvais me tenir à proximité d'eux, mais j'ai vu l'adjudant faire les gestes d'un homme qui vient d'être frappé et qui tourne sur lui-même avant de tomber à terre.

"Vers 9 heures, j'ai rappelé à l'adjudant qu'il fallait aller chercher le café pour les travailleurs; il m'a répondu que la chose la plus pressée était d'aller chercher un camion de terre. Je l'ai accompagné à cette corvée et nous avons emmené le camion de terre au même endroit où les 23 prisonniers de la veille avaient été conduits.

"L'adjudant est descendu seul du camion, s'est approché d'un trou, y a fait glisser un peu de terre avec son pied; ensuite il nous a ordonné d'empêcher le camion en reculant et de verser la terre dans le trou.

"Je suis certain que les 72 prisonniers n'ont pas

"regagné le Fort Montluc et qu'ils ont été exécutés  
 "sur le terrain d'aviation.  
 "L'allemand qui a ordonné et présidé ces exécutions  
 "se nomme Adjudant-Chef BRAU, de l'Infanterie, né en 1911  
 "à Ober-Pfalz (Allemagne).

Cette déclaration confirme les indications  
 "du rescapé SILLBER:

- "Le 17 Août, à 8 Heures du matin, WITMAYER est  
 "arrivé, apportant 50 dément nous, dont deux étaient ca-  
 "tholiques. A la dernière minute, les Allemands remplacè-  
 "rent les catholiques par des juifs. Ils nous ont conduits  
 "dans deux camions, au camp d'aviation de Bron. Là, ils  
 "nous ont fait placez trois par trois et conduits sur  
 "la piste, où nous avons dû extraire du sol les bombes  
 "non éclatées, lancées par la R.A.F. trois jours plus  
 "tôt. Parmi nous, se trouvaient:

- Le Rabbin DOMINITZ, 60 ans
- BUSCHAMIN Raymond, 16 ans
- LEVY Alfred, 14 ans
- SLOCHITZKI Albert, 17 ans

- Nous avons travaillé jusqu'à midi et de-  
 "mie, heure à laquelle on nous a conduits dans un hangar  
 "pour y prendre un repas. A quelques mètres de là, des  
 "requis libres achevaient de déjeuner. C'est à ce moment  
 "que je me suis glissé derrière les gardiens et que je  
 "me suis mêlé aux civils libres. J'ai sauté sur un camion,  
 "espérant qu'il partirait bientôt; quand j'ai compris  
 "qu'il stationnerait là longtemps encore, je suis descen-  
 "du et, marchant à travers champs, j'ai atteint Décines  
 "après une course de 7 kilomètres.

Voici maintenant ce que m'a dit M. KORVIN,  
 "chef de baraque des Israélites, mais catholique lui-  
 "même:

Le 19 au matin, les allemands sont venus chercher  
 "les bagages de tous les prisonniers. Le même jour, après-  
 "midi, un soldat allemand du bureau du Fort a dit au Chef  
 "de baraque qui s'inquiétait de leur sort: "Les 22 qui  
 "ont été appelés hier sont au ciel et les 50 d'avant-  
 "hier y sont aussi.

"Sur ces 72 hommes, quelques-uns faisaient  
 "partie de la Résistance, mais la plupart ont été tués  
 "pour motif racial.

- BERRUYER Daniel, cartonier, demeurant à BRON,  
 rue Emile-Vial et PLASSE Jean, camionneur, demeurant à  
 LYON, 73 rue Anatole-France font des déclarations confo-  
 mes à celles d'Huber OTTO. BERRUYER fournit la précision  
 suivante:

- "Sur le soir, au moment où les prisonniers étai-  
 "ent changés de chantier et qu'ils montaient sur le ce-  
 "mion, un sous-officier tapait à grands coups de pied sur  
 "un vieillard de 65 ans, prisonnier, qui avait travaillé  
 "toute la journée et qui éprouvait des difficultés à  
 "monter sur le camion.

33

-Ainsi avaient été conduits de Montluc à Bron, 50  
"israélites le 17 AOUT, 23 israélites le 18 AOUT,  
"L'un-d'eux était parvenu à s'enfuir.

- "Les fosses C.D.E. renfermaient 73 corps, dont un  
"corps de femme. Les déclarations dont nous avons fait  
"état ci-dessus établissent que les 72 cadavres de sexe  
"masculin renfermés dans les charniers C.D. et E étaient  
"ceux des détonés prélevés les 17 et 18 AOUT.

"Les victimes identifiées sont d'ailleurs toutes  
"des prisonniers de la Baraque. Voici leurs noms:

CHARNIER C.-

MOISE Bonoit, né le 24 Septembre 1896 à Metz  
(Moselle)  
BLOCH Marx, né le 15 Décembre 1881 à Trimbach  
(B. Rhin)  
FLORENTIN Elie, né le 23 Mars 1887 à Salonique  
(Grèce)  
ISRAELOVITCH Jacques, né le 6 Juillet 1914 à  
Paris. (II)  
GLEIZE, épouse SIMENIAN Joséphine, née le 5 Mars  
1918 à Lyon  
ABOLAFIA Joséphine, née le .. 1882 à Constantinople  
(Turquie)  
SCHAUBER Otto, né le 19 Avril 1908, à Parkersdorf  
(Basse Autri-  
che)  
BAKER Isidore, né le 1er Octobre 1884 à  
Colmar (H.R.)  
KUSCHLIN Jacques, né le 31 Juillet 1902, à Duns-  
bourg (Lettonie)  
TORDJIAN MEYER, né le 28 Juillet 1898 à Marrakech  
(Maroc)  
G A B A Y Léon, né le 17 Avril 1887 à Sali  
(Turquie)  
DREYFUS Gustave, né le 15 Février 1869, à Hin-  
delbank (Suisse)  
LION Isidore, né le 17 Janvier 1882, à Munich  
(Allemagne)  
PEFFER Maurice, né le 14 Juin 1926, à Paris  
(XIIème)

CHARNIER D.-

BUDECKI Isaac, né le 18 Septembre 1929, à Aix la  
Chapelle (Alle-  
magne)  
KIBENSTEIN Léon, né le 23 Juillet 1912 à Borys-  
low (Polo-  
gne)  
NAHON Robert, né le 21 Décembre 1919, à LYON  
DOMINITZ Chaim, né le 21 Mars 1886, à Stary-  
Sambor (Pologne)  
MARX Alphonse, né le 2 Septembre 1870, à LYON.

KAGZKA Maier, né le 2 Mai 1898, à Jendzejow (Pologne)  
 KARSENTY Maurice, né le 26 Février 1917, à Paris (12<sup>e</sup>)  
 ROSSKAMM Oscar, né le 21 Décembre 1892, à Berlin (Allemagne)  
 POSTBRIF Maljeck, né le 10 Juillet 1900, à Varsovie (Pologne)  
 SALAMONCZYK Joseph, né le 5 Mai 1900, à Buzemine (Pologne)  
 SCHWARTZ Charles, né le 22 Octobre 1900, à Balbronn (Bas Rhin)  
 BLOCH Virgile, né le 26 Octobre 1904, à Krantergesheim (Bas-Rhin)  
 NATHAN Albert, né le 15 Décembre 1905, à Stamboul (Turquie)  
 NAJLER Alfred, né le 7 Janvier 1918, à Vienne (Isère)  
 BRUNSWICK René-Émile, né le 10 Décembre 1900, à Paris (11<sup>ème</sup>)  
 LILIENTAL Maxime, né le 16 Octobre 1896, à Orenbourg (Russie)  
 RUDECKI Wolf, né le 11 Novembre 1913, à Zdunska-Wola (Pologne)  
 MODIANO Georges, né le 23 Mars 1913, à Salonique (Turquie)  
 FINKEL André, né le 18 Décembre 1917, à Paris (11<sup>ème</sup>)

CHARNIER E.-

OLSCHITZKY Albert, né le 18 Septembre 1927, à Paris (XI<sup>e</sup>)  
 KRIEGER Frédéric, né le 9 Février 1899, à Vienne (Autriche)  
 BLOCH Alfred, né le 17 Décembre 1906, à Strasbourg (Bas Rhin)  
 GATZ Albert, né le 17 Novembre 1911, à Paris  
 HAYOUN René, né le 11 Novembre 1894, à Tunis (Tunisie)  
 BRUCKNER Robert, né le 10 Décembre 1915  
 BAGALEINIC Alexandre, né le 8 Juin 1907, à Ismail (Roumanie)  
 LEVY Alfred, né le 14 Octobre 1892, à Requisheim (B.R.)  
 ATLAN Marcel, né le 16 Mars 1924, à LYON (2<sup>ème</sup>)  
 OLSCHITZKY Hersch, né le 23 Mars 1895, à Seidlitz (Pologne)  
 LEVY Jean, né le 19 Mai 1928, à Mulhouse  
 LEDERMANN Henri, né le 13 Mai 1923, à Varsovie (Pologne)  
 MALACINSKI André, né le 29 Juin 1919, à Siedlce (Pologne)

BUCHSBAUN Raymond, né le ... Août 1927

HATEM Hain, né le 17 Septembre 1898, à Jérusalem (Palestine)

MEYER Pierre, né le 13 Avril 1904, à Strasbourg

SABAH MEYER, né le ... 1902, à Denezzie (Turquie)

BLOCH Jean-Claude, né le 10 Septembre 1923, à Neuilly sur Seine)

BERNHAIM Pierre-Georges, né le 31 Août 1884, à Mulhouse (Haut-Rhin)

"Le 21 Août, d'autres exécutions avaient lieu sur l'aérodrome de Bron, réalisées, semble-t-il, par des miliciens, peut-être sur l'ordre et, en tout cas, avec la complicité des allemands, puisque le crime a été accompli sur un terrain militaire occupé par eux.

"De ce massacre, Marcel CLAMARON, chef d'équipe, 27, rue Pierre Dupont, à Saint-Fons, a fourni le récit suivant:

"Le lundi 21 Août 1944, vers 8H30 environ, je me trouvais en compagnie de deux ouvriers sur l'aérodrome de Bron, à 50 mètres du bâtiment N°68, allant chercher l'outillage nécessaire pour boucher les trous creusés par des bombes. J'ai vu deux voitures arriver sur le terrain d'aviation et se diriger en marche arrière, vers le hangar 68. L'une était une conduite intérieure, traction avant, montée par 4 personnes portant une chemise de couleur kaki. L'autre était une camionnette sur laquelle on pouvait distinguer deux hommes, ayant également une chemise kaki et deux soldats allemands.

"Quelques instants après, j'ai vu descendre des hommes de la camionnette et, dès leur arrivée au sol, j'ai entendu des coups de feu.

"Craignant qu'une balle perdue ne m'atteigne, je me suis couché et j'ai alors entendu des tirs de mitraillettes. Ayant relevé la tête, j'ai vu les six hommes à la chemise kaki braquer leurs mitraillettes vers le trou de bombe situé à proximité du hangar 68 et dans lequel étaient jetées les victimes. - je ne puis en préciser le nombre - au fur et à mesure de leur descente de camionnette. Quelques rafales de mitraillette ont été tirées.

"Le même jour, à 13 Heures, après un déjeuner pris avec mon employé, M. CALVET, au café Philippe, nous sommes approchés des lieux de l'exécution. Là, des flaques de sang, que l'on avait essayé de recouvrir de terre, étaient encore visibles. Près d'elles se trouvaient de nombreuses douilles de balles de mitraillette et de revolver.

"Dans le trou de bombe, on pouvait apercevoir l'épaule ou la cuisse d'un homme, dont le corps était incomplètement recouvert de terre.

"J'ai dit à mon camarade CALVET de renseigner si possible, la mairie de Bron sur les faits dont./

"nous avons été témoins.

- "Des déclarations ont été confirmées par celles d'autres témoins oculaires, nombreux:

MALLET Jean, chef de chantier, 293, cours Lafayette-LYON

AMIRA Mohamed, manoeuvre, 11, rue Turenne-LYON

MEURDEFROID Maurice, manoeuvre, 35, rue de la Buire-LYON

CALMET Robert, ouvrier, 8 Bis, rue Etienne-Richard-LYON

FACI Abdelkader, manoeuvre, 19 bis, chemin Saint-Antoine LYON

BOUELLAT Joseph, chef d'équipe, 3, rue Waldeck-Rousseau. Ce dernier a fourni des précisions complémentaires qu'il convient de rappeler:

"Je vis en effet des miliciens qui tiraient hors du camion plusieurs hommes - j'en ai compté huit - mais dégoûté par ce spectacle, je me suis assis sur le sol et n'ai plus regardé.

"Les miliciens prenaient ces hommes par les cheveux, la cravate ou la veste, pour les précipiter dans le trou d'une bombe, tandis qu'un autre milicien les recevait à coups de pied dans les reins; enfin, plusieurs miliciens les abattaient avec des mitraillettes. Cette fusillade dura environ une demi-heure, pendant laquelle deux allemands, armés de fusils assurèrent le service d'ordre, semble-t-il.

"Cette sale besogne terminée, un allemand aida les miliciens à jeter un peu de terre sur les corps, puis, lorsque les exécuteurs furent partis, il resta même quelques minutes encore auprès du trou. Enfin le cortège composé des deux tractions avant, une camionnette verte conduite par un allemand et montée par les miliciens et l'autre camionnette, se dirigea vers la sortie du camp.

"J'ai ajouté qu'à un moment donné, une sentinelle allemande postée sur le terrain s'approcha de moi et vint discuter quelques minutes. Comme je lui disais: "C'est malheureux ce qu'ils font là-bas, tuer des hommes ainsi". L'allemand me répondit: "Ce n'est rien, c'est des juifs, c'est bon à faire des saucissons pour les chiens."

- "Remarquons toutefois que, parmi les victimes entassées pêle-mêle dans la fosse A, et identifiées, aucune n'était, semble-t-il, israélite. Voici leurs noms:

- CHARNIER A:-

COURTOIS Robert-Pierre, né le 16 Janvier 1924, à Cullins (Rhône)

JACQUET Germain, né le 17 Janvier 1887, à Marais (Suisse)



AMOUREUX Yves, né le 15 Décembre 1926, à LYON

DURIF René-Louis, né le 2 Janvier 1924, à Lapalisse  
(Allier)

RESSORT Hubert, né le 20 Décembre 1925, à Saint-Laurent  
les-Macon (Ain)

DUPRE Roger-Marcel, né le 2 Août 1926, à LYON (2ème)

"Quant aux malheureux dont les restes com-  
"blaient la fosse B, nous connaissons les noms de 4  
"d'entre eux seulement:

CHARNIER B.-

PARCHET Albert, né le 28 Mars 1920, à Carouges (Seine)

GERHARDT Kazimierz, né le 15 Mars 1905, à Lwow (Pologne)

GROSDOY Anne-Louise-Désirée Emilienne, née le 1er  
Novembre 1902, à Châteaubriant

FUTTERKNECHT Louise, femme MEPIE, née le 15 Février  
1899, à Huningue (H. R.)

"Nous ignorons, jusqu'à présent, la date  
"et les circonstances de leur exécution. Peut-être  
"ces victimes étaient-elles celles au sujet desquelles  
"le 19 Septembre 1944, Mme MARLOT, 102, cours Albert-  
"Thomas, à Lyon, nous adressait la lettre suivante:

"Le 24 Août dernier, vers 17 Heures, alors  
"que je me trouvais à ma fenêtre, je vis passer, se diri-  
"geant sur Vinatier-Bron, un convoi allemand composé  
"comme suit: en tête, une voiture légère avec des hommes  
"en armes, au centre, un fourgon cellulaire appelé vul-  
"gairement "panier à salade", puis, en queue, une autre  
"voiture légère également occupée par des militaires  
"en armes.

"Au premier abord, je n'y attachais pas grande  
"importance, mais, après avoir eu connaissance par voie  
"de presse et de radio, des Martyrs de Saint-Genis Laval  
"puis des charniers découverts à Bron, il ne m'est plus  
"possible de douter que ce convoi n'était autre qu'un  
"transfert de prisonniers provenant certainement de  
"Montluc, destinés à la fusillade ou déjà morts, dont  
"les allemands voulaient se débarrasser.

"En effet, une heure à peine après environ,  
"ce fourgon escorté comme à l'aller, redescendait déles-  
"té de son chargement".

---  
"-Les causes de la mort ont été re-  
"connues avec précision par le médecin-légiste  
"Tous les cadavres exhumés portent les  
"traces parfaitement visibles de blessures par coups  
"de feu: 88 ont été frappés et présentent, à l'exclusion  
"de toute autre plaie, des blessures crânic-encéphali-  
"ques transfixiantes ou pénétrantes, qui ont déterminé

"de très larges éclatements de la voûte, de la base du  
"crâne et même, pour quelques-uns, des os de la face.  
"L'importance des lésions osseuses et cérébrales  
"ainsi réalisées montre avec évidence que la mort  
"est survenue de façon immédiate ou, du moins, dans des  
"délais certainement très brefs.

"21 ne présentent aucune plaie crânienne. 12  
"d'entre eux ont reçu une ou plusieurs balles à hau-  
"teur du thorax ou de l'abdomen; neuf ont été blessés  
"au niveau du cou et certains même montrent de vérita-  
"bles éclatements des vertèbres cervicales supérieu-  
"res.

"La gravité de ces blessures ne peut-être indi-  
"quée avec certitude, les lésions des organes profonds  
"et des vaisseaux n'ayant pu être reconnus par un  
"simple examen extérieur du cadavre. Mais il est vrai-  
"semblable que la survie fut de très brève durée, comme  
"pour les autres victimes. En effet, les cadavres, à  
"l'exception d'un seul, ont été manifestement ensevelis  
"après la mort.

"Le cadavre 61, seul présente des parti-  
"cularités qui ne laissent aucun doute sur le fait  
"que, vivant encore, il a été enterré: la cavité buccale  
"le pharynx et la partie supérieure du larynx sont  
"entièrement obturés par de la terre, qui n'aurait pu  
"pénétrer en quantité aussi importante et aussi profon-  
"dément dans les voies aériennes après la mort. Il est  
"nécessaire que soient intervenus de violents mouve-  
"ments inspiratoires, dont la blessure légère que por-  
"tait la victime laissait encore l'entière possibilité.

"Les modifications que les corps ont  
"subies, au cours des deux mois passés dans un sol hu-  
"mide, ne permettent pas de préciser, par les caractères  
"des blessures, les conditions dans lesquelles les  
"coups de feu ont été tirés. Cependant, l'étendue des  
"éclatements crâniens laisse supposer que le plus  
"grand nombre des balles fut tiré à courte distance,  
"par des revolvers ou des mitraillettes, ou même, à  
"quelques mètres, par des armes plus puissantes, fusils  
"ou mousquetons."

"-Au niveau des fosses et à leur voisi-  
"nage, ont d'ailleurs été trouvées des douilles nombreu-  
"ses de mitraillettes et de revolvers.

tant  
"-Les violences signalées par Otté  
"HUBER que par CLAMARON, BOUILLAT, MALLETT et autres  
"n'ont pas laissé de traces apparentes. "Mais il est  
"possible, écrit l'expert médical, que la décomposition  
"ait fait disparaître complètement des ecchymoses ou  
"des érosions superficielles".

"-La tuerie de BRON est donc un exemple  
"d'assassinat collectif, systématique et sans jugement  
"préalable./.